

CONSIGNES DE TRI

Emballages

...EN VRAC OU EN SACS OBLIGATOIREMENT
TRANSPARENTS DANS VOTRE BAC



→ Emballages et briques en carton

→ Bouteilles et flacons en plastique

→ Films, sacs, pots et barquettes en plastique



COLLECTE EN
PORTE-À-PORTE
EN BAC

COLLECTE EN
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE

DECHETERIE

Ordures ménagères



COLLECTE EN
PORTE-À-PORTE
EN BAC

COLLECTE EN
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE

DECHETERIE

→ Restes de repas

→ Déchets non recyclables

Papiers



→ Journaux, magazines et publicités



→ Courriers, feuilles et enveloppes



→ Annuaires et catalogues



COLLECTE EN
PORTE-À-PORTE
EN BAC

COLLECTE EN
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE

DECHETERIE

Verre



→ Bocaux et pots

→ Bouteilles

Gros cartons



→ Cartons pliés



COLLECTE EN
PORTE-À-PORTE
EN BAC

COLLECTE EN
POINT D'APPORT
VOLONTAIRE

DECHETERIE

Saumur (1^{er} Clos Bonnet)

60 rue du Tunnel

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

St-Lambert-des-Levées (Bellevue) Route du Vieux Vivry

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 8h30 à 12h et de 13h30 à 18h

→ DIMANCHE
de 9h30 à 12h

Montreuil-Bellay (Champ de l'Éclair) Les Quinls

→ LUNDI, MARDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 13h30 à 17h30

→ JEUDI
de 9h à 12h

→ SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Doué-en-Anjou

1^{er} 1^{er} Saulaie - Rue des Fougères

→ LUNDI, MARDI ET VENDREDI
de 9h à 12h

→ JEUDI
de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Gennes-Val-de-Loire 1^{er} des Sabotiers - Route de Doué

→ LUNDI ET VENDREDI
de 13h30 à 17h30

→ MERCREDI ET SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Longué-Jumelles 1^{er} 1^{er} Métairie

→ DU LUNDI AU SAMEDI
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

Vernantes 1^{er} Maladrerie

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 13h30 à 17h30

→ SAMEDI
de 9h à 12h

Allonnes Rue St-Jean-des-Bois

→ LUNDI, MERCREDI ET VENDREDI
de 9h à 12h

→ MARDI ET SAMEDI
de 13h30 à 17h30



⊕ d'infos ⊕ d'actus...

www.saumur-aggloproprete.fr



Kyrielle /Saumur Agglopropreté

201 Boulevard Jean Moulin 49400 SAUMUR

02 41 50 44 67 | accueil@agglopropre49.fr

Important...

- Le papier se recycle dans les points tri !
- Les ordures ménagères doivent être contenues dans des sacs bien fermés.
- Les emballages peuvent être jetés dans le bac ou le point d'apport volontaire en vrac ou dans un sac obligatoirement transparent. Un bac non conforme (contenu ou sac) peut être refusé.
- Les déchets et sacs placés en vrac à côté du bac ne sont pas collectés.
- Lavez votre bac régulièrement pour votre hygiène et celle des agents de collecte.
- Présentez le bac la poignée orientée vers la route au bord de celle-ci, dans de bonnes conditions de visibilité et d'accessibilité.



Points d'apport volontaire

Localisez facilement les points d'apport volontaire les plus proches de chez vous sur notre site Internet ou sur l'appli Kyrielle.